



Département de la Loire  
Arrondissement de Montbrison

Arrêté n° A23020601

## ARRETE DE REGLEMENTATION DE CIRCULATION

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CHAMBLES (LOIRE) :

VU le Code de la Route  
VU le Code des Communes,

CONSIDERANT les problèmes de sécurité routière et de tranquillité publique liés à la circulation des véhicules dans la Commune de CHAMBLES à l'occasion de :

**Travaux : Travaux d'élagage chez MR et Mme CROUZET Pascal**

Travaux effectué par l'entreprise CBE

773, vallée de Leymieux

42800 CHAGNON

### A R R E T E

*ARTICLE 1er :*

### **ROUTE BARRÉE**

-Lieu-dit      Chemin du Suc de la Huc

**le 15/02/2023 de 7H30 à 17H.**

*ARTICLE 2 :*

Toutes les mesures devront être prises par l'entreprise pour assurer la sécurité des piétons ainsi que les véhicules de secours. Une déviation sera mise en place par le chemin du Peybert.

*ARTICLE 3 :*

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de St-JUST-ST RAMBERT
- Le service technique de Chambles

Fait à CHAMBLES, le 06 février 2023

